**EXPLICATIONS RELATIVES À LA DÉCISION**

**DU COMITÉ CENTRAL SUR L’APPROFONDISSEMENT**

**PLUS POUSSÉ DE LA RÉFORME EN VUE DE PROMOUVOIR**

**LA MODERNISATION CHINOISE**

Xi Jinping

Chers camarades,

Je suis chargé par le Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) d’expliquer devant cette session comment est rédigée la Décision du Comité central sur l’approfondissement plus poussé de la réforme en vue de promouvoir la modernisation chinoise.

**I. Réflexions sur le choix du thème de la 3e session plénière**

Notre réussite en matière de politique de réforme et d’ouverture s’explique par le fait que le PCC a su planifier et mettre en œuvre la réforme en veillant à ce qu’elle s’articule autour des tâches centrales du Parti et se déroule sous sa direction. Au regard de l’expérience pratique et des besoins actuels, le Bureau politique du Comité central a décidé que la 3e session plénière du XXe Comité central du Parti doit se pencher sur la question de l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans en vue de promouvoir la modernisation chinoise. Cette décision a été prise en tenant compte de ce qui suit :

**Premièrement, il faut répondre à la nécessité de faire converger la volonté et les efforts de tous afin de réaliser les tâches centrales que notre parti s’impose dans sa nouvelle marche et depuis le début de la nouvelle ère.** La pratique prouve clairement que, durant la nouvelle phase de réforme, d’ouverture et de modernisation socialiste, c’est grâce à la réforme et à l’ouverture que notre pays a pu rattraper rapidement son époque. C’est toujours grâce à la réforme et à l’ouverture que la cause de notre parti et de notre État a enregistré des succès et connu des changements historiques depuis le XVIIIe Congrès du Parti. Pour créer une nouvelle situation favorable à la modernisation chinoise dans la nouvelle marche de la nouvelle ère, nous avons besoin de poursuivre la réforme et l’ouverture. Lors du XXe Congrès du Parti, nous avons fixé l’objectif du deuxième centenaire, à savoir l’édification intégrale d’un grand pays socialiste moderne, et la tâche centrale, soit la réalisation du grand renouveau de la nation grâce à la modernisation chinoise. Le Parti a décrit les caractéristiques de cette modernisation, avancé les exigences fondamentales et les principes majeurs en la matière et pris des dispositions stratégiques en faveur de sa réalisation. Pour matérialiser ces dispositions et réaliser notre projet de modernisation chinoise, il est essentiel de procéder de manière plus poussée à l’approfondissement de la réforme sur tous les plans ainsi que de perfectionner continuellement les systèmes et mécanismes dans divers domaines, afin de fournir des garanties institutionnelles à la promotion de la modernisation chinoise.

**Deuxièmement, il faut répondre à la nécessité de parfaire et de développer le système du socialisme à la chinoise et de moderniser le système et la capacité de** **gouvernance de l’État.** Depuis le XVIIIe Congrès du Parti, nous avons suivi la ligne directrice de l’édification sur le plan institutionnel. C’est grâce à l’amélioration des divers systèmes institutionnels par l’approfondissement intégral de la réforme que le socialisme à la chinoise a gagné davantage en maturité et solidifié sa structure et que le système et la capacité en matière de gouvernance de l’État ont atteint un niveau de modernisation plus élevé. Tout cela a fourni des garanties institutionnelles efficaces qui nous ont permis d’accomplir l’édification intégrale de la société de moyenne aisance. Nous devons par contre être pleinement conscients que le perfectionnement du système socialiste à la chinoise est un processus dynamique qui ne cesse d’évoluer avec la pratique. Il faut parachever sans cesse les systèmes existants et établir, tout en comblant le vide institutionnel, des systèmes favorisant le développement des nouveaux domaines et de nouvelles pratiques. Face à la nouvelle situation dans laquelle nous nous trouvons et aux nouvelles tâches qui nous incombent, il nous faut approfondir de manière plus poussée la réforme et continuer à perfectionner les systèmes institutionnels dans divers domaines, tout en veillant à en consolider les assises, à faire pleinement valoir les avantages, à combler les failles, à renforcer les maillons faibles, et à tirer meilleur parti de la supériorité de notre système socialiste afin de rendre plus efficace la gouvernance de l’État.

**Troisièmement, il faut répondre à la nécessité de promouvoir un développement de qualité et de nous adapter au mieux au changement de la principale contradiction dans notre société.** Pour l’heure, la promotion d’un développement de qualité reste confrontée à un problème très sérieux qui se traduit par un développement déséquilibré et insuffisant : le marché n’est pas assez développé et son système est incomplet ; les rapports entre l’administration et le marché ne sont pas assez harmonieux ; nos capacités en matière d’innovation ne répondent pas à la demande du développement de qualité ; notre système industriel, malgré sa taille importante et une panoplie complète d’industries, n’est ni suffisamment puissant ni à la hauteur ; nous restons encore dépendants en matière de technologies clés et de base ; nos bases agricoles ne sont pas très solides ; les écarts de développement et de revenu entre les différentes régions ainsi qu’entre les villes et les campagnes sont encore très importants ; il existe encore de nombreuses insuffisances dans les domaines tels que la garantie du bien-être de la population et la protection de l’environnement ; etc. En somme, tous ces problèmes existent en raison de la transformation de la principale contradiction dans notre société et sont inévitables au cours du développement. Nous ne pourrons les résoudre qu’en approfondissant de manière plus poussée la réforme sur tous les plans et faisant bon usage de nos systèmes et mécanismes.

**Quatrièmement, il faut répondre à la nécessité de faire face aux risques et défis majeurs et de permettre à la cause du Parti et de l’État de bien progresser et d’aller** **plus loin.** La promotion de la modernisation chinoise est une nouvelle entreprise qui ne manquera pas de se heurter à toutes sortes de difficultés, de risques et de défis. Aujourd’hui, le monde connaît des changements rapides, majeurs et inédits depuis un siècle ; des conflits et troubles locaux se produisent fréquemment ; les problèmes planétaires s’aggravent ; et les pressions extérieures et les tentatives de nous mettre les bâtons dans les roues se multiplient. Notre pays se trouve à un moment où les opportunités stratégiques de développement et les défis et risques se croisent et où les facteurs d’incertitude s’accroissent, si bien que les phénomènes de « cygnes noirs » et de « rhinocéros gris » risquent d’apparaître d’un moment à l’autre. Pour répondre efficacement à ces risques et défis et occuper une place stratégique favorable dans une concurrence internationale de plus en plus acharnée, nous avons besoin d’approfondir de manière plus poussée la réforme sur tous les plans et de parfaire nos systèmes et mécanismes afin de nous prémunir contre les risques et de relever efficacement les défis. Nous devons saisir les nouvelles opportunités en cas de crise et ouvrir de nouvelles perspectives dans un contexte changeant.

**II. Concernant la rédaction du texte de décision**

En novembre 2023, le Bureau politique du Comité central a décidé de créer un groupe chargé de la rédaction des documents de cette session plénière. Ce dernier a travaillé sous la direction du Comité permanent du Bureau politique du Comité central. J’ai été nommé chef du groupe et les camarades Wang Huning, Cai Qi et Ding Xuexiang ont été désignés comme chefs adjoints. Le 8 décembre de la même année, le groupe de rédaction a tenu sa première séance plénière, marquant ainsi le début de la rédaction. Durant les sept mois suivants, notre groupe a mené des enquêtes fouillées et procédé à de larges consultations, en organisant notamment des séances de discussion sur des sujets précis, ce qui a conduit à plusieurs révisions.

Durant la rédaction du texte de décision, nous avons mis l’accent sur les points suivants :

Premièrement, il faut faire le bilan de l’expérience précieuse acquise depuis la réforme et l’ouverture, notamment depuis l’approfondissement intégral de la réforme dans la nouvelle ère, et veiller à appliquer cette expérience dans notre travail, ainsi que déterminer les principes à respecter et maintenir une juste orientation politique.

Deuxièmement, il faut planifier l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans en nous concentrant sur la promotion de la modernisation chinoise et la matérialisation des dispositions stratégiques du XXe Congrès du Parti, et nous focaliser sur les problèmes à résoudre.

Troisièmement, il faut définir les priorités de notre travail en mettant l’accent sur la réforme des systèmes et mécanismes, les réformes majeures d’intérêt stratégique et général, ainsi que le rôle de locomotive de la réforme du système économique, afin de mieux faire jouer à la réforme son rôle directeur.

Quatrièmement, il faut maintenir le principe de primauté du peuple, concevoir et poursuivre la réforme en tenant compte de l’intérêt général, de l’intérêt essentiel et de l’intérêt à long terme de notre peuple.

Cinquièmement, il faut renforcer la coordination des systèmes, promouvoir la planification d’ensemble et systématique des réformes, et veiller à ce que les réformes soient mises en œuvre de manière coordonnée, harmonieuse et hautement efficace.

Pendant la rédaction du texte, nous avons veillé à ce que la démocratie et la sagesse collective soient présentes durant tout le processus. Le 27 novembre 2023, le Comité central a adressé une circulaire à tous les milieux, tous les secteurs et toutes les régions ainsi qu’à un certain nombre de cadres et de citoyens pour solliciter des conseils et suggestions sur le sujet de discussion du 3e plénum du XXe Comité central. Les personnes consultées ont estimé unanimement que, le fait que le Comité central ait décidé de consacrer son 3e plénum à la question de l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans en vue de promouvoir la modernisation chinoise a prouvé sa ferme détermination et son sens de la mission et des responsabilités pour mener jusqu’au bout les réformes. Il a répondu de nouveau à la question de savoir quel drapeau notre parti doit porter haut levé et quelle voie il doit poursuivre dans la nouvelle marche de la nouvelle ère. Cette décision du Comité central revêt une grande importance sur le long terme pour promouvoir intégralement la montée en puissance de la Chine et le grand renouveau national grâce à la modernisation chinoise. Les personnes consultées ont fait part de nombreuses remarques et suggestions de valeur sur les sujets à traiter, la structure du texte et les mesures majeures à prendre, lesquelles ont servi de référence dans la rédaction du texte.

Le 7 mai 2024, nous avons fait circuler le texte au sein du PCC, y compris parmi les vétérans du Parti, et dans certains cercles, comprenant les responsables des différents partis et groupements démocratiques et de la Fédération nationale de l’industrie et du commerce, certaines personnalités sans parti, ainsi que les représentants de certaines entreprises, des experts et des spécialistes, en leur demandant de nous faire part de leurs remarques et suggestions. Tous ceux que nous avons consultés pensent à l’unanimité que le texte de décision a défini, autour de la promotion de la modernisation chinoise et en suivant une juste orientation politique, les mesures stratégiques pour approfondir de manière plus poussée la réforme dans tous les domaines, et envisagé les réformes en mettant l’accent sur la résolution efficace des problèmes institutionnels majeurs qui entravent la promotion de la modernisation chinoise ; que le texte aborde un thème pertinent, souligne les priorités de notre travail et propose des mesures réalisables ; qu’il sert de programme mobilisateur et de plan général nous permettant de conduire en ampleur et en profondeur la réforme intégrale dans la nouvelle marche de la nouvelle ère ; qu’il témoigne de l’initiative historique dont nous faisons preuve dans nos efforts visant à perfectionner et développer le socialisme à la chinoise et à promouvoir la modernisation du système et de la capacité de gouvernance de l’État ; et que tout cela insufflera un dynamisme et offrira une garantie institutionnelle à la modernisation chinoise. Nous avons reçu au total 1 911 remarques et suggestions. Après les avoir sérieusement analysé et cherché à en tirer le plus d’enseignements possible, le groupe de rédaction a apporté 221 retouches au texte.

Au cours de la rédaction du texte, le Comité permanent du Bureau politique du Comité central a convoqué trois réunions, et le Bureau politique s’est rassemblé à deux reprises pour examiner et réviser le texte. C’est ainsi que le texte de décision soumis à l’examen de la 3e session plénière a vu le jour.

**III. Contenu et structure du texte de décision**

À l’exception de l’introduction et de la conclusion, le texte s’articule en trois parties divisées en quinze chapitres. La première partie, l’introduction générale, présente la signification importante et l’exigence générale de l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans en vue de promouvoir la modernisation chinoise. La seconde partie, composée des chapitres II à XIV, présente les dispositions de la réforme dans les domaines tels que l’économie, la politique, la culture, la société, la civilisation écologique, la sécurité nationale, la défense nationale et l’armée. La troisième partie, formée du quinzième chapitre, expose le renforcement de la direction du Parti sur la réforme, l’approfondissement de la réforme institutionnelle en matière d’édification du Parti, ainsi que la promotion de la probité et la lutte anticorruption au sein du Parti. Le texte comporte au total 60 sections.

Le texte propose notamment les mesures majeures de réforme à mettre en œuvre pour les cinq années à venir en vue de réaliser pour l’essentiel la modernisation socialiste d’ici 2035 comme suit :

**Premièrement, faire pleinement valoir le rôle leader de la réforme du système économique.** L’approfondissement de la réforme économique revêt une importance primordiale pour l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans. Nos principales tâches dans ce domaine consistent : à perfectionner les systèmes et mécanismes dans le but de mieux contribuer au développement de qualité ; à former de nouvelles forces motrices et compétitives en matière de développement ; à consolider et développer sans relâche l’économie publique ; à encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l’économie non publique ; à mettre en place un marché unique au niveau national ; et à parachever les systèmes fondamentaux de l’économie de marché.

Dans l’objectif de résoudre la question centrale de traiter correctement les rapports entre l’administration et le marché, nous affirmons dans le texte l’importance particulière du développement de l’économie de marché socialiste et avançons les dispositions de réforme économique qui doivent être menées dans les domaines importants et maillons clés. En prenant comme objectif de renforcer les fonctions essentielles des entreprises publiques et d’accroître leur compétitivité de base, nous soulignons dans le texte la nécessité de renforcer la coordination des services compétents en matière stratégique, de promouvoir la restructuration de l’économie publique tout en optimisant sa répartition, et d’aider les actifs de l’État et les entreprises publiques à gagner en puissance, en dimension et en performance. Ayant pour but de promouvoir l’économie non publique, nous soulignons dans le texte qu’il faut élaborer une loi sur la promotion du développement de l’économie privée, renforcer l’exercice du pouvoir judiciaire et l’application des lois pour protéger les droits de propriété, et interdire les interventions administratives ou pénales dans les litiges économiques. Nous indiquons également dans le texte qu’il est important d’exercer un contrôle plus rigoureux en faveur de la concurrence loyale, d’assainir et d’abolir toutes les règles et pratiques allant à l’encontre du marché unique national et de la concurrence loyale, de parfaire les systèmes et règles du marché des facteurs, etc. Ces mesures permettront de stimuler au mieux les forces endogènes de la société ainsi que son dynamisme en matière d’innovation.

Le texte avance des mesures visant à perfectionner les systèmes et mécanismes en matière de promotion du développement économique de haute qualité et à développer les forces productives de nouvelle qualité. Concernant la nécessité de développer des forces productives performantes, de qualité et dotées de hautes technologies, nous proposons dans le texte d’augmenter l’offre sur le plan institutionnel dans les axes et domaines nouveaux en matière de développement, d’établir des mécanismes d’accroissement de crédits dans les industries du futur, de mettre à niveau des industries traditionnelles selon les normes nationales, de concentrer tous les facteurs de production avancés sur le développement des forces productives de nouvelle qualité.

Le texte met en avant les dispositions destinées à améliorer le système de gouvernance macroéconomique. Il insiste sur la nécessité deperfectionner le système de planification stratégique de l’État et le mécanisme de coordination globale des politiques, d’approfondir la réforme du système budgétaire et fiscal, d’encourager les instances locales à augmenter leurs propres moyens financiers et à élargir leurs sources d’impôts locaux, d’étendre de manière mesurée le champ d’utilisation des fonds collectés à travers l’émission d’obligations spéciales des instances locales, de renforcer de manière appropriée les attributions des finances centrales, d’élever la part des dépenses budgétaires centrales, de perfectionner la gouvernance des institutions financières tout en clarifiant leur rôle, de parfaire les fonctions du marché des capitaux qui consistent à mieux coordonner l’investissement et le financement, et d’optimiser le système de supervision financière.

Le texte annonce les dispositions à mettre en œuvre pour développer de manière intégrée les zones urbaines et rurales. Il insiste sur la nécessité d’améliorer les systèmes et les mécanismes en faveur de la nouvelle urbanisation, de consolider et améliorer le système fondamental d’exploitation rurale, de perfectionner le système de soutien visant à développer l’agriculture et les régions rurales et à élever le niveau de vie des habitants des campagnes, ainsi que d’approfondir la réforme du système agraire.

Le texte présente les dispositions visant à parachever le système d’ouverture de haut niveau. Il indique qu’il faut élargir de manière mesurée notre ouverture sur le plan institutionnel, approfondir la réforme du système de commerce extérieur, de même que la réforme du système de gestion des investissements étrangers en Chine et des investissements chinois à l’étranger, optimiser les dispositions d’ouverture régionale, et améliorer le mécanisme favorisant une coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » (ICR).

**Deuxièmement, mettre sur pied des systèmes et mécanismes de soutien à l’innovation générale.** Le texte affirme qu’il faut mener de façon coordonnée la réforme intégrée des systèmes institutionnels concernant l’éducation, les sciences et technologies ainsi que la formation des talents, et insiste sur l’impératif d’approfondir la réforme générale du système éducatif, la réforme du système scientifique et technologique et la réforme des systèmes et mécanismes en faveur du développement des talents, tout en améliorant l’efficacité globale du système national d’innovation.

S’agissant de la réforme du système de l’éducation, le texte indique qu’il faut poursuivre, par catégorie, la réforme des universités, mettre en place un système permettant de restructurer les disciplines enseignées et des modes de formation des talents en fonction des besoins du développement scientifique et technologique et des stratégies nationales, établir à titre exceptionnel des disciplines et spécialités là où le besoin se fait pressant, améliorer le mécanisme d’innovation scientifique et technologique dans les établissements d’enseignement supérieur et veiller à une meilleure mise en valeur des acquis de la recherche.

En ce qui concerne la réforme du système scientifique et technologique, le texte souligne l’importance de développer plus énergiquement nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique, et d’améliorer la répartition des instituts de recherche nationaux, des universités de haut niveau dans le domaine de la recherche et des entreprises technoscientifiques leaders tout en définissant mieux leurs fonctions. Il met également l’accent sur la nécessité d’optimiser la gestion des programmes de recherche, de renforcer la répartition prospective et pionnière de la recherche fondamentale, de la recherche des disciplines croisées de pointe et de la recherche dans les domaines prioritaires. Il souligne qu’il faut renforcer le rôle primordial des entreprises dans l’innovation, édifier un mécanisme consistant à créer des entreprises technoscientifiques leaders tout en renforçant celles qui existent, autoriser les établissements scientifiques d’intérêt public à appliquer un système de gestion plus souple par rapport aux établissements d’intérêt public ordinaires et à pratiquer, à titre d’essai, une gestion inspirée de celle des entreprises. Il est affirmé dans le texte qu’il faut poursuivre la réforme sur l’attribution des droits qui sont liés aux découvertes réalisées dans le cadre des activités professionnelles des scientifiques et techniciens.

Quant à la réforme du système de formation des talents, le texte met en avant la nécessité de former plus rapidement une force nationale de talents dans les domaines stratégiques, d’améliorer le niveau de compétences des talents issus d’horizons variés, de perfectionner les mécanismes de découverte, de sélection et de formation de jeunes innovateurs, de mieux assurer le traitement des jeunes chercheurs et techniciens, de parfaire les mécanismes de mesures incitatives en faveur des talents, en accordant aux employeurs une plus grande autonomie et offrant un environnement plus souple aux talents, et d’améliorer le mécanisme de soutien pour attirer les personnes compétentes d’outre-mer.

**Troisièmement, mettre en œuvre la réforme dans tous les domaines.** Dans le cadre des dispositions d’ensemble dites « Plan global en cinq axes » et des dispositions stratégiques des « Quatre Intégralités », nous affirmons dans le texte qu’il faut promouvoir l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans et coordonner l’organisation de la réforme du système économique et des réformes dans tous les domaines concernés.

En ce qui concerne les réformes en matière de démocratie et de légalité, le texte indique les tâches à effectuer en vue d’améliorer la démocratie populaire intégrale et l’ordre légal socialiste à la chinoise. Il souligne la nécessité de renforcer l’édification institutionnelle garantissant la souveraineté populaire, de parachever le mécanisme de démocratie consultative, d’optimiser le système de démocratie aux échelons de base, et d’améliorer le cadre de notre travail en faveur du grand front uni. Il propose de renforcer la législation relative aux secteurs clés, aux secteurs émergents et aux secteurs en rapport avec l’international. Il invoque la nécessité de permettre aux organes de contrôle, aux organismes de sécurité publique, aux parquets, aux tribunaux et aux organes d’administration judiciaire d’exercer comme il se doit leurs fonctions respectives, afin que les pouvoirs de contrôle, d’investigation, d’instruction, de jugement et d’exécution puissent se coordonner et agir dans les limites de leurs attributions. Il souligne également qu’il faut optimiser le mécanisme favorisant l’édification d’une société respectueuse de la loi.

Au sujet de la réforme du système de la culture, le texte met l’accent sur l’importance de promouvoir une modernisation caractérisée par l’équilibre entre la civilisation matérielle et spirituelle, en indiquant qu’il faut pérenniser et institutionnaliser la sensibilisation de la population aux idéaux et convictions, améliorer de manière innovante le mécanisme de travail consistant à former, matérialiser et valoriser la civilisation spirituelle, optimiser le système de services culturels et d’offre de produits culturels, mettre en place un mécanisme permettant de rendre les ressources culturelles de qualité directement accessibles aux échelons de base, perfectionner la gouvernance générale du cyberespace, promouvoir une restructuration de notre communication internationale, et établir un système de communication internationale plus efficace.

En ce qui concerne le renforcement du système de la garantie et de l’amélioration du bien-être de la population, le texte insiste sur la nécessité de perfectionner le système de répartition des revenus, de remettre de l’ordre dans la distribution des revenus, d’optimiser les politiques visant à promouvoir l’emploi par la création d’entreprises, et de soutenir et réglementer le développement de nouvelles formes d’emploi. Il indique qu’il faut améliorer le système d’assurance sociale pour les travailleurs flexibles, les travailleurs migrants et les travailleurs engagés dans de nouvelles formes d’activité, et supprimer toutes les restrictions en matière de *hukou* qui empêchent certains travailleurs de s’inscrire au centre d’assurance sociale auquel est rattaché leur lieu de travail. Il est souligné dans le texte que nous devons accélérer l’établissement d’un nouveau mode de développement de l’immobilier et accorder aux gouvernements locaux une totale autonomie grâce à laquelle ils pourront adopter des politiques adaptées à leur situation réelle pour réguler le marché immobilier. Le texte exprime qu’il est indispensable d’approfondir la réforme du système médical, pharmaceutique et sanitaire, et d’appliquer la stratégie de priorité à la santé. Il est mentionné dans le texte qu’il importe de parachever le système de soutien et de services en matière de développement démographique, de perfectionner les politiques de soutien et les mécanismes d’incitation en matière de natalité, d’améliorer les politiques et les mécanismes en faveur du développement des œuvres sociales et du secteur des services pour les personnes âgées, ainsi que de poursuivre la réforme sur le report progressif de l’âge de départ à la retraite de façon prudente et méthodique et selon le principe de flexibilité et du libre consentement.

Quant à la réforme du système de civilisation écologique, le texte réaffirme la nécessité de perfectionner le système fondamental de civilisation écologique, d’optimiser le système de gouvernance environnementale, et de parachever le mécanisme de développement vert et bas carbone. Il souligne la nécessité de mettre en place un système de gestion ciblée et différenciée des écosystèmes qui tient compte des caractéristiques régionales, de perfectionner le mécanisme horizontal de compensation pour la protection écologique, d’appliquer des critères et des mesures incitatives en matière budgétaire, fiscale, financière, d’investissement et de prix qui sont favorables au développement vert et bas carbone, et d’accélérer la planification et la construction d’un nouveau système énergétique.

**Quatrièmement, veiller à mieux coordonner le développement et la sécurité.** La sécurité nationale est une base solide et durable de la modernisation chinoise. Le texte accorde une place primordiale à la sauvegarde de la sécurité nationale. Il est affirmé dans le texte que, conformément à l’exigence de moderniser le système de sauvegarde de la sécurité de l’État et notre capacité en la matière, il faut bâtir un système de protection de la sécurité nationale synergique et hautement efficace, promouvoir l’application des résultats de la recherche scientifique et technique dans le domaine de la sécurité nationale, perfectionner le système de gestion et d’approvisionnement en cas d’incidents publics graves, élaborer un système de contrôle sur la sécurité des applications de l’IA, chercher à établir un système de gestion de la démographie au niveau national, parachever le système de prévention et de contrôle global de l’ordre public, et sévir en vertu de la loi contre les activités criminelles et délictueuses qui suscitent un vif mécontentement au sein de la population. Le texte met l’accent sur la nécessité d’établir un mécanisme de coordination du travail sur la sécurité de proximité, d’améliorer les mécanismes de lutte contre les sanctions, les ingérences et les « juridictions à bras long », de perfectionner le mécanisme de prévention et de contrôle des risques commerciaux, d’améliorer le dispositif de lois et de règlements, ainsi que le système d’application de la législation régissant les affaires en rapport avec l’étranger, et approfondir la coopération internationale dans le domaine judiciaire et en matière d’application de la loi. Dans le but d’approfondir les réformes de l’armée et de la défense nationale, nous soulignons dans le texte l’importance de perfectionner les systèmes et mécanismes de direction et de gestion de l’armée populaire, et de mener en profondeur la réforme du système d’opérations interarmées et les réformes militaro-civiles.

**Cinquièmement, renforcer la direction du Parti en matière de réforme.** La direction du Parti est la garantie fondamentale nous permettant d’approfondir de manière plus poussée la réforme sur tous les plans en vue de promouvoir la modernisation chinoise. Le texte mentionne qu’il faut parachever le mécanisme de mise en œuvre des décisions majeures prises par le Comité central du Parti, mener en profondeur la réforme du système de gestion des cadres et du personnel, et définir clairement les lignes directrices qui nous serviront de boussole pour la sélection et la nomination des cadres : ils doivent être dotés d’une haute conscience politique, avoir le courage de prendre leurs responsabilités, être déterminés à poursuivre la réforme, avoir la capacité d’accomplir des réalisations concrètes, et faire preuve d’honnêteté et d’intégrité. Il souligne qu’il faut également faire tous nos efforts pour résoudre les problèmes constatés chez certains cadres : décisions arbitraires, incompétence, et inaction ou manque de courage dans leur travail, et que les cadres doivent avoir une vision juste des mérites politiques. Le texte répète qu’il importe d’appliquer les « trois distinctions[[1]](#footnote-1) », afin d’inciter les cadres à faire preuve d’un esprit pionnier et d’un esprit d’entreprise et de les encourager à accomplir de nouvelles réalisations. Il met également l’accent sur la nécessité de renforcer les fonctions politiques et organisationnelles des organisations du Parti. Il affirme qu’il faut parachever les mécanismes institutionnels de lutte contre le formalisme et la bureaucratie, perfectionner le mécanisme de lutte intégrée contre les comportements malsains et la corruption, et multiplier les moyens pour lutter efficacement contre la corruption d’un genre nouveau et la corruption cachée.

J’espère que les camarades présents à cette session sauront s’imprégner de l’esprit du Comité central du Parti, qu’ils concentreront leurs discussions sur le thème de cette réunion, et qu’ils feront des remarques et suggestions constructives pour améliorer le texte, afin de faire de cette réunion une réussite.

1. Les « trois distinctions » font référence aux distinctions à faire entre les fautes commises par manque d’expérience et les actes illégaux commis de manière délibérée ; entre les fautes commises par imprudence au cours d’expérimentations entreprises dans le cadre de la réforme et les infractions commises en dépit de l’interdiction explicite émanant des autorités supérieures ; entre la transgression de la loi et de la discipline commise de manière involontaire dans le cadre de la promotion du développement et les actes illégaux commis pour servir les intérêts personnels. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-1)